

## Action collective autorisée pour les personnes au Canada qui ont utilisé ABILIFY® et ont souffert de Troubles du contrôle des impulsions

Une action collective a été autorisée au nom de tous les Canadiens qui ont pris **ABILIFY®** avant le 23 février 2017 et qui ont développé un ou plusieurs des **Troubles du contrôle des impulsions** allégués suivants : le **JEU PATHOLOGIQUE**, la **COMPULSION ALIMENTAIRE / HYPERPHAGIE**, les **ACHATS OU DÉPENSES COMPULSIFS** et/ou les **COMPORTEMENTS HYPERSEXUELS / la DÉPENDANCE SEXUELLE**.

Le représentant du groupe allègue qu'ABILIFY® cause les **Troubles Compulsifs** mentionnés ci-dessus et que les défenderesses, Bristol-Myers Squibb Canada Co. et Otsuka Canada Pharmaceutical Inc., ont divulgué ce risque de manière inadéquate.

La Cour n'a pas encore décidé si les défenderesses ont commis une faute et les allégations n'ont pas encore été prouvées en Cour. Cependant, si vous faites partie de cette action collective, vos droits pourraient être affectés. **Si vous souhaitez demeurer membre de cette action collective, vous n'avez rien à faire.** Si vous souhaitez vous exclure, vous avez jusqu'au **31 mai 2020** pour aviser par courrier recommandé les avocats du groupe (identifiés ci-dessous) et le greffier de la Cour supérieure du Québec, District de Montréal, au 1, rue Notre Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1B6. Veuillez vous assurer d'inclure le numéro de dossier 500-06-000831-160 dans votre correspondance.

Vous pouvez demander une copie de la version longue de cet avis ou simplement visiter le site Web ci-dessous pour de plus amples renseignements.

### POUR PLUS D'INFORMATION

#### Avocats du groupe

Groupe de droit des consommateurs inc.  
1030 rue Berri, bureau 102  
Montréal (Québec) H2L 4C3

[abilify@clg.org](mailto:abilify@clg.org)  
(514) 266-7863  
1-888-909-7863

[www.clg.org](http://www.clg.org)

#### Registre des actions collectives

[www.registredesactionscollectives.quebec](http://www.registredesactionscollectives.quebec)

*Scheer c. Bristol-Myers Squibb Canada Co. et al.*, No. 500-06-000831-160 (District de Montréal)

Cet avis a été autorisé par la Cour supérieure du Québec